

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Société National pour le Développement Rural
(**SONADER**)

AAO N° : 001/CPMP-SONADER/MASA/2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés paru dans le site du Portail de Marchés Publics de Mauritanie.
2. **La Société Nationale pour le Développement Rural** a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de **travaux d'aménagement du périmètre irrigué Diogne Mangale Haire Gollere d'une superficie totale de 35 ha dans la wilaya du Brakna**. Les travaux seront exécutés dans un délai ne dépassant pas quatre (04) mois
3. **La Société Nationale pour le Développement Rural** sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les **travaux d'aménagement du périmètre irrigué Diogne Mangale Haire Gollere d'une superficie totale de 35 ha dans la wilaya du Brakna** ;
4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres **national ouvert**
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **commission de passation des Marchés de la SONADER** au siège de la SONADER sur la Route Nationale 1 Nouakchott, Arafat, LOT Z I 7BIS; Nouakchott-Mauritanie à partir **du Lundi au Jeudi à partir de 9H00 à 16H00 TU**.
7. Les exigences en matière de qualification sont :

Capacité financière :

- Le candidat doit avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins sur les **Trois (03) dernières années (2025, 2024 et 2023)** d'environ de **30 000 000 MRU**.
- Le candidat doit démontrer qu'il dispose d'avoir liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle à **hauteur de 4 000 000 MRU**.

Capacité technique :

- Avoir réalisé un marché d'aménagement ou de réhabilitation de périmètre irrigué de même nature et de même complexité au cours des **cinq dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025)** ;
- Ce marché doit être attesté par un maitre d'ouvrage public ou parapublic.

-
- Le candidat doit disposer du matériel spécifié dans le DAO nécessaire pour l'exécution des travaux,
 - Le candidat doit disposer du personnel requis dans le DAO
 - Les entreprises inscrites au registre de commerce en Mauritanie doivent être classées à la **catégorie Per/Axe 1**.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après siège de la SONADER sur la Route Nationale 1 Nouakchott, Arafat, LOT Z I 7BIS; Nouakchott-Mauritanie à partir **02/07/2026** contre le paiement non remboursable d'un **montant de cinq mille de 5 000 MRU au Trésor Public**. Le document d'Appel d'offres sera déchargé au niveau de la Société Nationale pour le Développement Rural.
 9. Les offres devront être rédigées en langue **française** et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le **27/07/2026 à 12h00 TU**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis, à l'adresse : siège de la SONADER sur la Route Nationale 1 Nouakchott, Arafat, LOT Z I 7BIS; Nouakchott-Mauritanie à partir du **27/07/2026 à 12h00 TU**.
 10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix jours (**90 jours**) à compter de la date limite de dépôt des offres.
 11. Les offres doivent comprendre **une garantie de soumission d'un montant de 250 000 MRU, valide 30 jours après la validité des offres**.



Le Directeur Général de la SONADER
HAMADA DIDI SID'AHMED

